

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL PROVINCE DE QUÉBEC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Julie Létourneau, directrice générale / greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Ludger, que le Conseil, à sa séance ordinaire du 14 juin 2022, a adopté le règlement suivant :

N° 2022-247 « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI
BUDGÉTAIRE ET LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DE DÉPENSER »

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Ludger, 20 juin 2022



JULIE LÉTOURNEAU
Directrice générale / greffière-trésorière